



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 juin 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Juin 1998

**Tarifs applicables aux actions mises en place pour la jeunesse dans les  
quartiers**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoins :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

***Adjoins :***

M. Jean-Robert BEJUGE

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98259

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 1998**

**Sports-Jeunesse**

**Tarifs applicables aux actions mises en place pour la jeunesse  
dans les quartiers**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Des animations destinées à un public jeune dans les quartiers sont mises en place depuis plusieurs années grâce au concours d'animateurs et d'éducateurs. Ces animations ont lieu dans des foyers jeunes basés sur les quartiers de Goise, Brizeaux, et du Clou Bouchet. Les animateurs encadrent tous les jeunes fréquentant ces foyers en leur proposant des activités sportives, socio-éducatives, culturelles, etc... De plus, ils leur assurent le cas échéant, soit un soutien scolaire, soit une aide à des fins professionnelles (recherche d'emploi, stage, ....).

Concernant les différentes activités, la Ville de Niort fait appel à différents prestataires privés :

- activités sportives : bowling, karting, tir à l'arc, canoë kayak, etc ...
- activités culturelles : cinéma, concert, etc...
- activités socio-éducatives : camps, séjours à thèmes, etc...

Afin de respecter la politique sociale tarifaire de la Ville de Niort, les tarifs suivants vous sont proposés, selon l'action et en fonction des quotients familiaux de chaque usager afin qu'une participation leur soit demandée :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9 & hors Niort
Camps	100 F	200 F	300 F	400 F	500 F	600 F	700 F	800 F	900 F
Journée d'activités	30 F	60 F	90 F	120 F	150 F	180 F	210 F	240 F	270 F
1/2 journées d'activités	15 F	30 F	45 F	60 F	75 F	90 F	105 F	120 F	135 F
Sports mécaniques	10 F	20 F	30 F	40 F	50 F	60 F	70 F	80 F	90 F
Sortie socio-éducative	10 F - tarif unique								

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs ci-dessus listés.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)